Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 35 (1998)

Heft: 1365

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réfléchir aux valeurs et mettre l'accent sur la communication

Par Fabrice Ghelfi, président du Parti socialiste vaudois

Afin de créer des conditions propices à la réécriture de la Constitution vaudoise, Fabrice Ghelfi insiste sur la nécessité d'un accord préalable sur les valeurs et sur la mise en place de procédures de communication.

E 7 JUIN 1998, le peuple vaudois a décidé de réviser sa Constitution. Il a choisi d'en confier la rédaction à une Assemblée constituante qui sera élue en février 1999. Cette décision résulte de la crise politique importante que le canton de Vaud a traversée en 1996. À l'époque, l'idée de révision a germé dans les rangs du parti écologiste vaudois puis a été relayée par Yvette Jaggi. Elle a pu se concrétiser grâce à l'arrivée d'un popiste au gouvernement et au basculement de la majorité gouvernementale à gauche.

Désormais, s'ouvre devant les Vaudoises et les Vaudois un chantier historique, comme on n'en ouvre que tous les siècles. Il faut par conséquent tout faire pour éviter que le débat s'enlise dans des querelles stériles de politique politicienne et de discours partisans.

C'est pourquoi je soutiens le texte récemment publié qui s'intitule «Appel pour une révision de la Constitution qui ait du souffle». Les promoteurs de cet appel souhaitent qu'avant la rédaction du texte de la Constituante soit instauré un véritable débat sur les valeurs, suivi par la rédaction d'un préambule qui devra être soumis au peuple, même sous la forme de variantes à choix.

Une telle démarche nous donnera une chance de ne pas figer les discussions dans de vains échanges idéologiques. Au contraire, ce sera l'occasion d'aborder dans l'ordre les différentes problématiques en commençant par donner un sens à des concepts comme la justice, la solidarité, la liberté, la dignité, la responsabilité, l'égalité, ou encore le rôle de l'État.

En outre, il faudra aussi agir sur la forme. À l'évidence, les futurs constituants devront s'interroger, tout au long de ce processus, sur la qualité de leurs relations avec la population. Nous devons éviter une Assemblée qui travaille en vase clos. À la fin du XXe siècle, les moyens de communication manquent moins que la volonté de débattre et de partager, parce que trop souvent l'information c'est le pouvoir. Pour que la réécriture de notre charte fondamentale soit un succès, il faudra travailler en transparence comme si les constituants devaient être réélus chaque mois. Mais, cela ne suffira pas.

Des actions concrètes devront aussi être menées pour que les suggestions et les objets de réflexion remontent de la population, des femmes et des hommes intéressés à la discussion, vers nos élues et élus. À chacun dès lors d'imaginer toutes sortes de moyens pour transmettre ces éléments d'information et de débat. On pourrait, par exemple, éditer des cartes postales affranchies à forfait, disponibles en libre service dans les offices de poste. N'importe qui pourrait en saisir une, y écrire une idée et l'expédier par la boîte aux lettres au secrétariat de l'assemblée. La création d'un site Internet spécial apparaît comme une évidence quand on sait que ces lieux sont visités d'abord par des jeunes.

D'autres idées pourraient encore germer si la Constituante devait se doter d'une commission interne permanente de communication et d'information à la population. De prime abord, l'exigence d'un débat préalable sur les valeurs et la communication n'ont pas grand-chose à voir l'une avec l'autre; n'empêche qu'elles figurent toutes les deux parmi les facteurs clés du succès de ce chantier historique.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs) Ont collaboré à ce numéro: François Brutsch (fb) François Conne Gérard Escher (ge) Jacques Guyaz (jg) Roger Nordmann (rn) Charles-F. Pochon (cfp) Forum: Fabrice Ghelfi Composition et maquette: Françoise Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Administrateur délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 85 francs Étudiants, apprentis: 60 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 E-mail: domaine.public@span.ch CCP: 10-15527-9